



Législation sur la vente de tableaux

Par **Pantel**, le **02/04/2009** à **19:05**

Bonjour,
peintre amateur depuis quelques années, j'ai de nombreuses demandes pour l'achat de mes toiles et je souhaiterai savoir dans quelles mesures juridiques cela m'est-il possible ou toléré ?
Quelles sont mes obligations à ce sujet ?
Merci d'avance pour les conseils que vous pourrez m'apporter.
Martial PANTEL